**NEWS RELEASE**

OTTAWA, May 13, 2019 — The Supreme Court of Canada will visit Winnipeg in September to hear two appeals and meet with Manitobans, Chief Justice Richard Wagner announced today.

“It’s important for us to be more accessible to all Canadians, because the Supreme Court is *your* Court,” said the Chief Justice in a [video announcement](https://www.scc-csc.ca/court-cour/events-evenements/winnipeg/message-eng.aspx). “This will be an opportunity for more Canadians to see the Court at work, live, right in front of them. We’re very excited to go to Winnipeg, and to welcome Manitobans into *their* Court.”

The decision is part of the Court’s continued commitment to increasing access to justice, because its decisions affect the lives of all Canadians. It will be the first time in history the Court will sit outside of Ottawa.

“As a proud Manitoban, I am delighted that Winnipeg will be the first city to welcome the Supreme Court outside of Ottawa,” said the Hon. Marshall Rothstein, former Supreme Court Justice. “All Canadians should have access to our justice system; part of that is being able to see our courts, including our highest court, at work.”

The Court will hear two appeals while in Winnipeg. On September 25, it will hear [*K.G.K.* v. *The Queen*](https://www.scc-csc.ca/case-dossier/info/sum-som-eng.aspx?cas=38532), a criminal law appeal as of right from Manitoba. On September 26, it will hear [*Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique, et al.* v. *Her Majesty the Queen in Right of the Province of British Columbia, et al.*](https://www.scc-csc.ca/case-dossier/info/sum-som-eng.aspx?cas=38332), a language rights appeal from British Columbia.

“We are delighted to host hearings of the Supreme Court at the Manitoba Court of Appeal,” said that court’s Chief Justice, the Honorable Richard Chartier. “This will be a great opportunity for Manitobans to learn more about our justice system, and for the justices of the Supreme Court to meet Manitobans and learn more about our great province.”

The Court will hold a large public event and meet with various groups, including indigenous communities, the francophone community, the legal community, and students. Further details will be announced closer to the date.

For further information contact:  
Renée Thériault  
Executive Legal Officer   
(613) 996-9296

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

OTTAWA, le 13 mai 2019 — Le juge en chef Richard Wagner a annoncé aujourd’hui que la Cour suprême du Canada visitera Winnipeg en septembre prochain afin d’y entendre deux appels et d’aller à la rencontre des Manitobains.

« Il est important pour nous que la Cour soit accessible à l’ensemble des Canadiens, parce que la Cour suprême est *votre* Cour », a déclaré le juge en chef dans [une annonce vidéo](https://www.scc-csc.ca/court-cour/events-evenements/winnipeg/message-fra.aspx). « Ce sera l’occasion pour davantage de Canadiennes et de Canadiens de pouvoir observer la Cour à l’œuvre, en personne, directement devant eux. Nous nous réjouissons à l’idée de nous rendre à Winnipeg, et d’accueillir les gens du Manitoba dans *leur* Cour suprême. »

Cette décision constitue un aspect de l’engagement soutenu de la Cour à favoriser l’accès à la justice, les jugements de la Cour ayant une incidence sur la vie de l’ensemble des Canadiens. Ce sera la première fois dans son histoire que la Cour siégera à l’extérieur d’Ottawa.

« En tant que fier Manitobain, je suis ravi que Winnipeg soit la première ville choisie pour accueillir la Cour suprême à l’extérieur d’Ottawa, » a souligné l’honorable Marshall Rothstein, lui-même un ancien juge de la Cour. « Tous les Canadiens devraient avoir accès à notre système de justice ; et le fait d’être en mesure de voir nos tribunaux à l’œuvre, y compris la plus haute cour du pays, est un aspect de l’accès à la justice. »

La Cour entendra deux appels durant sa visite à Winnipeg. D’abord, le 25 septembre, elle entendra l’affaire [*K.G.K.* c. *La Reine*](https://www.scc-csc.ca/case-dossier/info/sum-som-fra.aspx?cas=38532), un appel de plein droit en matière criminelle émanant du Manitoba. Ensuite, le 26 septembre, la Cour entendra l’affaire [*Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique, et al.* c. *Sa Majesté la Reine du chef de la province de la Colombie-Britannique, et al.*](https://www.scc-csc.ca/case-dossier/info/sum-som-fra.aspx?cas=38332), un appel venant de la Colombie-Britannique et portant sur les droits linguistiques.

« La Cour d’appel du Manitoba est enchantée d’être l’hôte d’audiences de la Cour suprême du Canada, » a déclaré le juge en chef de ce tribunal, l’honorable Richard Chartier. « Ce sera une excellente occasion à la fois pour les Manitobains de se familiariser davantage avec le système de justice de notre pays, et pour les juges de la Cour suprême de rencontrer les Manitobains et d’en apprendre un peu plus sur notre formidable province. »

La Cour participera à un événement d’importance ouvert au public, et elle rencontrera également différents groupes, notamment des groupes autochtones, des membres de la communauté francophone et de la communauté juridique, ainsi que des étudiants. De plus amples détails seront communiqués quelque temps avant la visite de la Cour.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec :  
Renée Thériault  
Conseillère juridique principale   
(613) 996-9296